

**Discours de Son Excellence Dr Edwin N. FORLEMU, Secrétaire  
Exécutif de l'ACBF  
(Cérémonie de signature du Protocole d'Accord entre UNITAR et ACBF,  
Ouagadougou, 2 mars 2009)**

**Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,**

**C'est un réel plaisir que je me trouve parmi vous aujourd'hui à l'occasion de la signature d'un Protocole d'Accord qui formalise les relations entre l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF).**

**Cette cérémonie est plus qu'un aboutissement : elle réaffirme d'abord le rôle central du développement et de l'utilisation des capacités nationales dans la lutte contre la pauvreté. Ensuite, elle symbolise l'importance de la formation et de la recherche pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Enfin, elle reflète notre désir d'unir nos forces pour stimuler un changement positif et durable dans les pays africains confrontés à de multiples défis.**

**Au nom de l'ACBF, je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude, une fois encore, au Gouvernement et au peuple du Burkina Faso pour leur chaleureuse hospitalité et leur contribution au succès de cet important évènement. Sans un tel soutien, il ne nous aurait pas été possible de ficeler un tel accord en si peu de temps.**

Je voudrais aussi remercier Dr Carlos LOPES, Directeur Général de l'UNITAR, dont la vision, la perspicacité intellectuelle, l'énergie et la flexibilité ont rendu possible ce Protocole d'Accord.

Pour ceux qui ne le savent pas, apprenez aujourd'hui que Dr LOPES a été et demeure un champion de l'ACBF, un ami sûr et une force tranquille qui a toujours milité pour la proposition suivante : le renforcement des capacités est un pré-requis pour un développement durable en Afrique. Il était présent à la création de l'ACBF, a été témoin de l'évolution de la Fondation, et, à travers ce Protocole d'Accord, il contribue concrètement à sa maturation.

Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,

En signant ce Protocole d'Accord aujourd'hui, l'UNITAR et l'ACBF s'engagent à travailler ensemble dans des domaines suivants : la gouvernance, les politiques environnementales et la prévention des conflits.

S'agissant de la gouvernance, nous mettrons l'accent sur la formation des cadres des finances publiques dans les domaines de la gestion de la dette, du commerce et de la propriété intellectuelle ; la gouvernance locale ; et la gouvernance électronique. En définitive, l'objectif est de former les leaders Africains de demain dans ces domaines critiques afin de renforcer l'efficacité des prestations de service en faveur des populations.

En ce qui concerne l'environnement, nous allons nous atteler à la formation et au développement de futurs leaders dans des domaines bien déterminés, y compris le changement climatique. En effet, de nos jours, il y a un consensus largement partagé que des politiques de développement, qui se veulent holistiques et durables, doivent prendre en compte les facteurs environnementaux.

Dans le domaine de la prévention des conflits et le renforcement de la paix, nous appuierons les efforts novateurs pour renforcer les aptitudes des hauts cadres de l'Etat et du secteur non étatique en Afrique.

Au centre de cette préoccupation réside le fait que la formation et la recherche touchant à des aspects allant dans le sens de la prévention des conflits et le renforcement de la paix sont déterminantes dans la réussite d'initiatives de développement à long terme dans tout pays ou région.

Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,

Les défis du monde d'aujourd'hui nous interpellent tous. Les pays du Nord sont au bord de la catastrophe économique. L'Afrique se bat pour vaincre la pauvreté. Dans l'un ou l'autre cas, les anciennes formules ne sont plus de mise. Nous devons redéfinir la feuille de route qui nous mène à l'opportunité et à la prospérité.

Pour cela, nous devons accélérer le processus de prise en charge de la définition et de l'exécution des politiques de développement par les populations et institutions africaines.

C'est pourquoi des efforts de collaboration dans les domaines de la formation et de la recherche qui génèrent, fructifient et diffusent de nouvelles idées et de nouvelles approches offrent l'unique opportunité de concrétiser nos espoirs pour un progrès collectif des pays Africains.

L'UNITAR est un démembrement autonome au sein du système des Nations Unies avec pour mandat de renforcer l'efficacité des Nations Unies à travers la formation et la recherche.

L'ACBF est une organisation internationale africaine autonome, investie de la mission d'aider les pays africains à développer et à utiliser les capacités requises pour leur développement.

Par conséquent, les interventions de ces deux organisations se complètent en ce qu'elles encouragent des actions de formations novatrices, la conduite de recherche empirique et la génération de plaidoyer solide à même d'optimiser et de distiller les connaissances, et de développer les capacités des bénéficiaires. La diffusion des connaissances est une mission essentielle des deux organisations.

En tant qu'institutions phares, l'UNITAR et l'ACBF doivent être les vecteurs pour la diffusion de nouvelles idées, de nouvelles méthodes, de nouvelles expériences.

L'UNITAR et l'ACBF ne détermineront pas le destin de l'Afrique. Cependant, leurs efforts conjoints aideront à influencer positivement sur le cours des politiques et pratiques de développement dans plusieurs pays africains. Pour cette seule raison, ce Protocole d'Accord est très important.

Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,

Ainsi, à ce tournant décisif, alors que nous nous préparons à affronter des défis communs avec créativité et détermination, l'UNITAR et l'ACBF doivent écouter les Africains du Nord et du Sud, les Africains de l'Ouest et de l'Est, les Africains en Afrique et de la diaspora, les Africains de tout genre, de tout âge et de toute condition sociale, pour que les interventions des deux institutions produisent les résultats attendus par les populations de ce Continent.

Que ce Protocole d'Accord, que j'ose appeler l'Accord de Ouagadougou, soit le premier pas dans notre quête de résultats meilleurs et concrets, l'aube d'une nouvelle ère de collaboration non seulement entre l'UNITAR et l'ACBF, mais aussi entre les institutions qu'ils appuient. Nous devons cet espoir non seulement à nos donateurs, mais aussi et surtout à tous nos partenaires africains. Retroussons donc nos manches, semons les graines, démarrons - tout de suite, hardiment et avec clairvoyance.

Je vous remercie de votre aimable attention !